

*Article 31 du Règlement*

Sans le savoir, le Parti réformiste nous propose également de briser le Canada. Il veut briser le Canada en s'attaquant aux valeurs canadiennes et aux grandes politiques qui nous unissent, comme les langues officielles et le multiculturalisme.

[Traduction]

Comme des apprentis sorciers, nos amis d'en face aimeraient bien abandonner des politiques établies de longue date ainsi que des solutions pratiques, et ce, en faisant complètement abstraction des terribles conséquences que cela aurait sur l'unité et l'identité canadiennes.

Notre devoir, à titre de parlementaires, c'est de renforcer l'unité, pas l'uniformité. Nous devons faire en sorte que, dans notre pays, les nombreuses façons d'être des Canadiens soient respectées.

La langue et la culture sont des questions délicates dans toute société. Elles touchent directement la façon dont les gens se définissent eux-mêmes ainsi que leur place dans la société.

Les débats publics ne reflètent pas toujours la réalité.

[Français]

Les Canadiens et les Canadiennes souhaitent des politiques qui traduisent les valeurs canadiennes que sont le dialogue, la compréhension, l'équité et le respect mutuel des politiques fondées sur une définition de la citoyenneté qui embrasse à la fois les droits et les responsabilités. Des politiques qui encouragent tous les Canadiens à prendre leur place au sein d'une identité canadienne pluraliste.

Mais, ne nous attachons pas trop aux étiquettes comme multiculturalisme, pluralisme, diversité, bilinguisme, dualité linguistique, langues officielles, au-delà des minorités, des nuances sémantiques sur lesquelles les gens ne s'entendent pas nécessairement. Ces termes ont tous un point commun: ce sont des solutions *made in Canada*. Les Canadiens et les Canadiennes ont cherché à élaborer des politiques qui reflètent les divers aspects de notre société et les défis auxquels elle doit faire face.

Ces politiques très canadiennes ont servi et servent encore de modèle à d'autres, mais elles sont nées chez nous au Canada.

[Traduction]

La raison d'être de notre politique des langues officielles est claire. L'une des caractéristiques qui définissent le Canada est la présence de deux grands groupes linguistiques. Une proportion de 98,8 p. 100 de Canadiens parlent l'anglais ou le français, et ce sont les principales langues dont tous les Canadiens font usage dans la vie quotidienne.

L'utilisation de l'anglais et du français à titre officiel dans les institutions gouvernementales remonte même avant la Confédération. Il est difficile d'étudier notre pays sans reconnaître l'importance de ces deux langues dans notre société.

Environ le quart des Canadiens ont le français comme langue officielle principale, et les trois quarts l'anglais. Dans les deux

groupes linguistiques, la majorité est unilingue. Sept pour cent ou plus de 1,5 million de Canadiens vivent dans des provinces où leur première langue officielle est minoritaire.

La valeur qu'on attache aux langues ressort clairement des sondages d'opinion, car trois parents sur quatre veulent que leurs enfants apprennent la deuxième langue officielle.

C'est ainsi que de très nombreux parents ont inscrit leurs enfants dans des programmes d'immersion française.

**Le Président:** Il reste environ quatre minutes à la députée, et elle aura la parole à la reprise du débat.

Comme il est 14 heures, conformément au paragraphe 30(5) du Règlement, la Chambre passe aux déclarations de députés prévues à l'article 31 du Règlement.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LA JUSTICE

**M. Paul Steckle (Huron—Bruce):** Monsieur le Président, récemment, une petite collectivité très unie de ma circonscription a été secouée par le meurtre brutal de l'une de ses membres, M<sup>lle</sup> Joan Heimbeker, de Clifford, en Ontario.

Ses parents ont perdu une fille, la collectivité, une amie, et la société, une brillante jeune vedette en puissance.

La récente série de crimes violents qui ont été perpétrés d'un bout à l'autre du pays a ébranlé celui-ci que l'on croyait pourtant sûr et amical. En tant que parlementaires, nous devons prendre des mesures concrètes pour garantir que la loi soit assez sévère pour prévenir ce genre de crimes.

Nous devons reconnaître la souffrance et l'angoisse des familles des victimes et leur faire justice rapidement, mais équitablement, afin qu'elles puissent recommencer à vivre sans l'être cher qu'elles ont perdu.

Les Canadiens s'attendent de leur gouvernement qu'il adopte les dispositions législatives qui s'imposent pour que le système judiciaire soit adapté aux réalités d'aujourd'hui. La société doit avoir la certitude d'être bien protégée des individus violents et que la justice punit sévèrement les criminels violents.

Il faut envisager d'imposer de nouveau le châtement corporel comme moyen de dissuasion pour prévenir ces atrocités.

\* \* \*

[Français]

### LA DICTÉE DES AMÉRIQUES

**M. Gilbert Fillion (Chicoutimi):** Monsieur le Président, je me joins aux gens de mon comté pour féliciter M. Jacques Sormany, professeur de biologie et de mathématiques au Collège de Chicoutimi, proclamé gagnant de la Dictée des Amériques le